



SYNTHESE DE L'ENQUÊTE PANORAMA FOCUS SANTE

Ce questionnaire visait à dresser un état des lieux général sur la santé et le bien-être des enseignant-es et d'identifier des priorités d'action/des chantiers à mener par les membres du CSFEF.

Assurance maladie et accès aux soins

Selon les informations transmises, les enseignant-es sondé-es de 3 pays sur 15 ne bénéficient d'aucune forme de couverture maladie. L'accès aux soins de santé y est particulièrement difficile (coût, qualité, prise en charge, délais). Dans 12 pays, les enseignant-es bénéficient d'un programme de couverture maladie. Il apparaît cependant que la présence d'un système de couverture maladie n'assure pas automatiquement un accès facilité et satisfaisant aux soins (délais, qualité des soins, remboursement insuffisant).

Concernant les maladies professionnelles, 8 pays sur 15 disposent d'une liste officielle de maladies professionnelles mais seulement trois répondants affirment que les enseignant-es sont informé-es de cette liste. Par ailleurs, tous les répondants indiquent que les enseignant-es rencontrent des difficultés dans la gestion de leur maladie professionnelle (reconnaissance, manque d'information, identification...). Les maladies professionnelles les plus citées sont le burnout, les allergies ou maladies respiratoires, ainsi que les problèmes de vue. Dans la grande majorité des pays sondés, les syndicats enseignants mettent en place des actions pour aider leurs membres dans la gestion de la maladie professionnelle : accompagnement et assistance des membres, plaidoyer, sensibilisation, travail de recherche, représentation dans les instances dédiées à la santé et négociations

En ce qui concerne les améliorations souhaitées pour un meilleur accès aux soins, on compte la mise en place d'un système de couverture maladie là où il n'existe pas. Dans les pays où un tel système existe, des progrès sont attendus pour les éléments suivants : une réduction du temps d'attente, un accès facilité à un médecin traitant, l'organisation de visite médicale, la création d'une mutuelle, davantage de prévention et de meilleurs remboursements.

Conditions de travail

L'insécurité est le premier élément invoqué par les enseignants comme ayant un impact négatif sur leurs conditions de travail et il apparaît que dans 12 pays sur 15, les établissements sont des lieux sûrs. Pour 10 pays, la sécurité est une priorité de l'Etat. Dans 13 Etats, c'est une priorité du syndicat.

Le second élément est l'importance de la charge de travail, le troisième est le manque de moyen. Sur ce point, selon les informations, les enseignants bénéficient du matériel de base nécessaire dans 14 pays. Cependant, ils ne disposent du matériel nécessaire à la préparation des cours (photocopieuse, matériel informatique, imprimante, bibliothèque...) que dans 7 des 15 pays enquêtés. Enfin seuls les enseignant-es de 6 pays disposent d'un lieu pour préparer la classe, la majorité des travaux préparatoires étant réalisés au domicile.

Dans la plupart des pays, les établissements sont réputés pour être des lieux sains vis-à-vis de la salubrité (10 pays/15), de la lumière (9 pays/15) et des conditions d'hygiène (11pays/15). Cependant, dans seulement 6 pays, les conditions relatives à la pollution semblent satisfaisantes. Elles semblent satisfaisantes dans seulement 5 pays pour le bruit et la chaleur. S'il existe des toilettes dans les établissements de tous les pays, les conditions d'entretien ne sont bonnes que pour ¼ des pays. Il faut noter de grandes disparités au sein même des pays.

La bonne relation/ soutien avec la hiérarchie, le sentiment de sécurité et la bonne relation avec les collègues sont les trois éléments les plus cités par les enseignant.es comme ayant un impact positif sur les conditions de travail. Selon les enseignant.es, la bonne relation avec la hiérarchie suppose une gestion du personnel basée sur l'écoute, voire la participation aux prises de décisions.

Droits en matière de santé

Selon les informations, des textes de référence pour la santé au travail existent dans 10 pays sur 15. Ils sont présents dans le code du travail, lois, conventions, statuts de la fonction publique, arrêtés, etc. Des mécanismes d'informations pour les droits en matière de santé des enseignant-es existent dans 12 pays. Ils sont mis en place par l'Etat et/ou les syndicats. Cependant, les entretiens font ressortir une méconnaissance des enseignant.es sur leurs droits en matière de santé.

Dans 12 pays, des visites médicales pour les enseignant.es sont prévues mais pour 3 d'entre eux, ces visites ne sont pas effectives (manque de médecin, qualité, pas de prise en charge). Dans 14 pays, des congés pour raison de maladie sont prévus.

Dans 6 pays, le Ministère de l'Education mène des programmes de promotion de la santé destinés aux enseignants. Cependant, la prise en charge des soins résultant d'un accident de travail n'est considérée satisfaisante que dans 11 pays.

Santé et bien-être au travail

Concernant la santé et le bien-être au travail, 7 pays sur 15 disposent de la présence d'un.e référent.e santé au sein de leur établissement, notamment un.e infirmier.e, tandis qu'ils sont 8 à en indiquer l'absence. Cependant, des disparités peuvent exister au sein même des pays, notamment entre les zones rurales et les zones urbaines.

La bonne relation avec les collègues, le sens donné à son travail/la passion, la bonne relation avec la hiérarchie ainsi que la bonne prise en charge des soins de santé sont les facteurs de protection pour la santé et le bien-être au travail les plus évoqués par les répondants.

A l'inverse, les trois facteurs de risques pour la santé et le bien-être au travail évoqués par les répondants sont les tensions entre collègues, la charge de travail et les problèmes personnels/familiaux.

Santé au travail et syndicats

Selon les informations recueillies, dans tous les pays des enquêtés, excepté en Tunisie, la santé au travail des professionnels de l'éducation est un élément important des activités, stratégies et préoccupations des syndicats.

Elles peuvent prendre différentes formes telles qu'un forum sur la santé, des examens de dépistage, des négociations avec le gouvernement, des formations, des brochures, des conseils quant aux choix des mutuelles ou aux démarches à suivre en cas de maladie, etc.

Cependant, les entretiens révèlent que la moitié des enquêtés estiment ne pas avoir été du tout informés ou n'avoir été informés que très peu sur les questions de santé par les syndicats.

Les syndicats jouissent tout de même d'une image positive auprès de la moitié des enquêtés qui s'estiment satisfaits des informations et du soutien reçus, ainsi que du succès des revendications qu'ils ont portées. Le manque de moyen dont les syndicats disposent pour mener ces actions est également soulevé.

De cette enquête, ressortent différentes actions qui sont déjà ou qui pourraient être menées par les syndicats en matière de sensibilisation et d'éducation à la santé. Bien que des réunions d'informations, des formations, des campagnes de prévention existent déjà, les enseignant.es enquêté.es semblent en être demandeurs afin qu'ils/elles puissent à leur tour former et informer sur les droits et devoirs de chacun.e en matière de santé. Les actions de plaidoyer des syndicats sont également soulevées, notamment en faveur de la composition des classes et pour l'amélioration des conditions de travail et du bien-être des enseignant.es.

Des propositions d'acteurs à impliquer dans la prévention de la santé ont été faites par les enseignant.es enquêté.es. Ainsi, ces derniers suggèrent la présence ou le renforcement de la présence de personnels de santé (infirmier, psychologue scolaire), du Ministère de l'Education Nationale (rectorats, programmes de formation), d'autres ministères en lien avec l'enseignement ou bien des associations de parents d'élèves.

Instances de négociation des questions de santé/conditions de travail

Dans 8 pays, des instances de négociation (conseil médical, comité d'hygiène, etc.) permettent d'aborder les questions de santé. Néanmoins, seul un tiers des enquêtés affirment que les relations enseignant.es/hiérarchie/élèves/parents y sont abordées, alors que des relations positives entre ces acteurs sont essentielles au bien-être et à la santé des enseignant.es. Enfin, seulement 7 pays disposent de personnel formé pour orienter et écouter les enseignants en cas de problèmes de santé.

REMERCIEMENTS

Nous remercions les professionnel·les de l'éducation qui ont bien voulu participer à cette enquête ainsi que leur organisation syndicale.

Nous remercions les organisations qui, de par leur soutien, ont permis la réalisation de ces travaux :

- L'Internationale de l'Education (IE)
- La Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN)

EQUIPE DE REDACTION

Michelle Olivier, Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC, France

Josy Stolz, Syndicat des enseignants romands, Suisse

Slim Ghriss, Syndicat général de l'enseignement de base, Tunisie

Cécile Martinez, Réseau Education et Solidarité, Belgique

Lucile Marsault, Réseau Education et Solidarité, Belgique

Romain Chave, Réseau Education et Solidarité, Belgique

RESEAU EDUCATION ET SOLIDARITE (RES)

Le RES est un réseau qui vise à bâtir des ponts entre acteurs de l'éducation et acteurs de la santé et de la protection sociale, afin d'œuvrer à la santé, au bien-être, à la protection sociale de la communauté



Réseau
Éducation
et Solidarité

éducative partout dans le monde. Aujourd'hui, le Réseau Education et Solidarité rassemble 37 organisations membres provenant des secteurs de l'éducation et de la santé d'Afrique, Amériques, Asie-Pacifique et Europe. Plus d'informations : www.educationsolidarite.org

COMITE SYNDICAL FRANCOPHONE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION (CSFEF)

Le Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF) regroupe les organisations syndicales et professionnelles de l'enseignement des pays de la Francophonie, membres de l'Internationale de l'Education.



CSFEF

Plus d'informations : www.csfef.org